

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Le Maire de Forges-les-Eaux,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
 - Considérant la demande pour l'organisation d'un tournoi de pétanque le samedi 19 août 2023 et le dimanche 20 août 2023 de l'association « La Boule Forgionne » représentée par son Président.
- Considérant la nécessité de réglementer le stationnement.

N°2023-145

ARRETE :

Objet :

Tournoi de pétanque

Parking près du centre de secours

Stationnement interdit

Du 17 août 2023, 18H00
au 20 août 2023, minuit

Article I :

Le stationnement de tout véhicule sera interdit sur la Place des Pavillons à côté de la caserne des pompiers à Forges-les-Eaux du 17 août 2023, 18H00 au 20 août 2023, minuit.

Article II :

Cette disposition sera matérialisée par la pose de panneaux et barrières de sécurité réglementaires.

Article III :

Monsieur le commandant de la Brigade de Gendarmerie de FORGES-LES-EAUX est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour extrait conforme,
Forges-Les-Eaux, le 13 juillet 2023

Le Maire
Christine LESUEUR



The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Forges-les-Eaux. The stamp contains the text 'MAIRIE de FORGES-LES-EAUX' and the year '2040'. A black ink signature is written over the stamp.

Publié électroniquement sur le site Internet

De Forges-les-Eaux le : 17 JUL. 2023